



Conseil d'établissement

Date : Le 10 mai 2021

Heure : 19 h

Endroit : Rencontre faite par TEAMS

Présences : David April, Jean Bellefleur, Chantal Dubé, Christine Dubé, Camille Gendron, Frédérique Grenier-Tardif, Philippe Lapierre, Julie Mailloux, Isabelle Morin, Laura Potvin et Nadine Thériault

Absences : Édith Dumont, Lisa-Marie Imbeault et Mélanie Tardif

Public :

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	<p>Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue aux membres.</p> <p>Vérification des présences.</p> <p>Il y a quorum donc la séance peut être tenue.</p>	
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Nadine Thériault fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Le point 5.2 Critères, principes et objectifs de répartition des budgets 2021-2022 est retiré de l'ordre du jour. En lien avec la nouvelle gouvernance scolaire, ce dossier n'a plus à être traité au conseil d'établissement.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0024)</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (12 avril 2021) et suivis</p>	<p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre.</p> <p>Petite précision concernant le calendrier scolaire pour le primaire, il sera sur 10 jours comme au secondaire de Saint-Hubert en 2021-2022.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Jean Bellefleur et résolu QUE le procès-verbal de la séance 12 avril 2021 soit adopté tel que présenté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0025)</p>	
<p>4. Retour sur les capsules : Formation et documents</p>	<p>De nouvelles capsules ont été envoyées par courriel aux membres. Mme Chantal Dubé s'assure que celles-ci ont été vues par les nouveaux membres et suggère fortement à tous de les visionner.</p>	
<p>5. Points de la direction d'établissement</p> <p>5.1 Principes d'encadrement des frais chargés aux parents</p>	<p>Ces principes sont révisés suite à la consultation des équipes-écoles aux 2 ans. Ils reposent sur la politique d'encadrement des frais chargés aux parents qui est présentement en document de travail au comité de parents. Ce document mentionne ce que les écoles peuvent ou non charger aux parents en tant qu'écoles publiques.</p> <p>Suite à la consultation des équipes, le taux d'utilisation de nos cahiers d'activités a été fixé à 75 %. Mme Chantal Dubé explique ce que l'on peut demander comme matériel scolaire aux parents ainsi que ce que l'on peut charger comme cahiers d'activités. Ces deux listes seront présentées à la séance de juin prochain.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>5.2 Critères, principes et objectifs de répartition des budgets 2021-2022</p> <p>5.3 Programmation activités/sorties 2020-2021</p> <p>5.4 Modification d'horaires au secondaire</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nadine Thériault et résolu, d'approuver les principes d'encadrement des frais chargés aux parents.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0026)</p> <p>Point retiré de l'ordre du jour.</p> <p>Très tranquille encore du côté des activités à cause de la pandémie. La Santé publique maintient l'arrêt de toutes les sorties pour l'instant. Certaines petites activités ont eu lieu à l'interne, mais aucune sortie donc aucun besoin de campagne de financement.</p> <p>Nos arrêts d'horaires au secondaire ne sont pas encore finalisés, car il est difficile de fixer les dates à cause de l'enseignement à distance que vivent les élèves et les enseignants ces jours-ci.</p> <p>En juin, il n'y aura aucun examen du ministère ni d'examen du CSS. Les enseignants feront des épreuves « école » afin d'évaluer leurs élèves.</p> <p>Au primaire, ces examens seront faits selon l'horaire régulier.</p> <p>Au secondaire, des arrêts d'horaires devront être fixés afin de permettre aux élèves de faire leurs examens sur une ou plusieurs demi-journées sans interruption. Pour se faire, les enseignants et les spécialistes s'entendront. Tous les élèves seront à l'école, en examen, en récupération ou en mise à niveau lors des arrêts d'horaire.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>5.5 Projet éducatif – plan d’action</p>	<p>Une lettre sera envoyée aux parents pour les aviser des dates. Présentement, nous connaissons que ces arrêts-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Secondaire 1 en sciences : 1 h 30, le 17 ou le 21 juin 2021 -Français : 2 avant-midis, mais pas de niveaux et de dates déterminés pour l’instant. <p>Lorsque le tout sera fixé, la direction interpellera la présidente pour avoir son approbation et ce point sera ramené à la prochaine rencontre de juin prochain.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu, d’approuver les arrêts d’horaire en sciences et français mentionnés plus haut.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L’UNANIMITÉ (CE 2020-21-0027)</p> <p>Le travail se poursuit. Il ne restera que les cibles à déterminées lorsque nous aurons les résultats de nos élèves en français lecture sur les bulletins de juin prochain.</p> <p>Ensuite les membres devront approuver le tout et recevront toutes les informations pour pouvoir bien faire l’évaluation de ces documents. Ceux-ci seront déposés en début d’année 2021-2022.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
6. Représentant des services de garde	<p>M. David April informe les membres que les inscriptions pour le service de garde se sont faites par Mozaïk portail, par courriel et aussi par la poste.</p> <p>Pour l'école des Vieux-Moulins, 42 inscriptions « réguliers » ont été reçues dont 18 élèves au préscolaire 4 et 5 ans.</p> <p>Pour Saint-Modeste, 70 inscriptions « réguliers » dont 17 élèves au préscolaire 4 et 5 ans.</p> <p>Les postes d'éducatrices seront faits dans les prochaines semaines.</p> <p>Nous sommes toujours en attente du décret concernant les frais chargés aux parents.</p>	
7. Représentant au comité de parents	<p>La politique d'encadrement sur les frais chargés aux parents a été élaborée et sera adoptée probablement à la prochaine rencontre.</p> <p>Deux ou trois nominations seulement ont été faites pour le prix Distinction reconnaissance du comité de parents.</p> <p>Il n'y a pas eu beaucoup d'intérêt de la part des parents pour le Congrès de la Fédération des comités de parents.</p>	
8. Représentante de l'OPP de l'école des Vieux-Moulins	<p>Tout est mis sur pause pour l'instant. Mme Camille Gendron demande à la représentante, Mme Nadine Thériault s'il serait possible de penser à souligner la fin d'année par de petites gâteries qui pourraient être achetées et placées en quarantaine.</p> <p>L'équipe du secondaire pense aussi à faire une remise de méritas selon les règles sanitaires soit dehors ou autres. Les idées sont les bienvenues.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
9. Responsable de la trésorerie	<p>Mme Isabelle Morin mentionne que le solde du compte est toujours de 1297 \$. Aucune nouvelle dépense a été faite depuis la dernière rencontre.</p> <p>En temps normal, un souper était offert aux membres avant la dernière rencontre de juin, mais il est très probable que nous ne puissions pas cette année.</p> <p>Les sous restants seront absorbés dans l'ensemble des autres budgets décentralisés.</p>	
10. Correspondance	Aucune.	
11. Autres sujets	Aucun autre sujet, mais, Mme Chantal Dubé tient à rappeler que la dernière rencontre du 14 juin sera une rencontre importante comprenant plusieurs points dont l'assemblée générale de septembre, le rapport annuel de la présidente, les listes de petits matériels et le choix des cahiers d'activités.	
12. Questions du public	Aucune.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
13. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Camille Gendron et résolu QUE l'assemblée soit levée à 19 h 54. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0028)	



Chantal Dubé, directrice



Nadine Thériault, présidente